



Moirans  
de  
Tout Temps

Il nous appartient  
de préserver l'avenir.

# L. I. P. n° 19

## Lettre Interne du Patrimoine

**VISITEZ**  
le site de notre association :  
[www.mtt-association.fr](http://www.mtt-association.fr)

*Bien chers adhérents,*

Moirans le 16 février 2011

*Vous trouverez ci-joint le compte rendu de notre Assemblée générale qui s'est tenue le 8 janvier 2011.*

Le quorum étant atteint, le président Gérard LIOT ouvre la séance et demande d'excuser : MM. Robert VEYRET, conseiller général, Gérard SIMONET, maire, remplacé par Mr Julien POLAT directeur de cabinet du maire, François FERRANTE adjoint au patrimoine, à la culture et à l'animation remplacé par Madame Yvette MICHALLAT, ainsi que Antoine VEYRON, président de la caisse locale du Crédit Agricole.

Je vous présente tous mes vœux pour 2011, et vous souhaite une bonne santé à vous et vos proches.

Je vous propose une minute de silence en mémoire de nos adhérents qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.

Rapport moral de l'année écoulée

### **I - GÉNÉRALITÉS**

Nous avons tenu 13 réunions de bureau, conseils d'administration et commissions diverses au cours de cette année qui montrent, comme vous allez pouvoir le constater dans ce rapport moral, que l'association est très active.

Nous avons eu également de nombreuses réunions de travail avec les conseillers généraux, particulièrement monsieur R.Veyret que nous remercions chaleureusement.

Au niveau des adhérents, nous progressons d'année en année et nous sommes à ce jour 171 membres. Je vous propose un rappel de nos effectifs depuis la création de notre association :  
2001 : 19, 2002 : 24, 2003 : 22,  
2004 : 36, 2005 : 92, 2006 : 102,  
2007 : 123, 2008 : 124, 2009 : 125.  
2010 : 171 dont 5 venant de MRH et 3 dirigeants d'associations (A.H.P.P.V. présidente PARIS Monique (représente

par Michel Perrin) + COREPHA président GIRARD Paul + Les Compagnons de VOLVREDO président FRENE Pascal)

### **II - LES DIVERSES «ÉDITIONS»**

Nous avons en février effectué le lancement d'une réédition de notre autoguide qui remporte toujours un vif succès et qui est financé uniquement par les sponsors que nous sollicitons ainsi que par nos partenaires

Nous avons lancé une campagne de publicité dans les boîtes aux lettres pour le livre de Pierre Laroche qui a motivé les nouveaux moirannais et servi aux gens de cadeau à leurs proches et amis.

Nous avons sorti un nouveau Renouillard et nous avons décidé de ne l'éditer qu'une fois par an mais en couleur et avec un nombre de pages plus étoffé. Nous ne pouvons que remercier les commerçants et artisans qui ont souscrit une publicité, ce qui a permis d'éditer cette revue à moindre coût.



Moirans  
de  
Tout Temps

Association "Loi 1901"  
pour la préservation  
du Patrimoine  
de la commune  
de Moirans

### III - LES RÉUNIONS EN MAIRIE

Nous avons rencontré l'adjoint au patrimoine à notre demande en mars, afin de lui faire des propositions sur l'aménagement de l'église St Pierre et sur le devenir de la réhabilitation de l'auberge des frères Pâris. Nous l'avons rencontré une deuxième fois sur sa demande en mai pour qu'il nous informe sur les abords des bâtiments patrimoniaux.

C'est sur notre demande qu'a eu lieu en juillet une rencontre avec le maire pour lui faire de nombreuses suggestions et évoquer les désordres importants intervenus sur plusieurs bâtiments. (exemples : la tannerie, le parking derrière l'église St Pierre, la mairie annexe etc.)

En novembre, nous avons à nouveau rencontré, sur sa convocation, le maire en présence de son adjoint au patrimoine pour évoquer, principalement, la réhabilitation de l'auberge des frères Pâris et préparer une manifestation pour les 400 ans de l'auberge.

### IV - LA PARTICIPATION À LA VIE DE LA COMMUNE

Nous avons organisé deux conférences les 8 octobre et 19 novembre qui ont remporté un vif succès tant sur les sujets abordés que sur la prestation du conférencier Serge Bourgeat ; nous le remercions vivement ainsi que notre préparatrice en petits fours.

Nous avons participé au forum des associations en septembre où nous avons reçu de la part du maire, du président du CG 38 et des moirannais de vives félicitations qui nous encouragent pour 2011.

Nous avons également participé à la journée « cerises en fête » en juin : cela nous a permis d'aller encore plus au contact des moirannais et de faire connaître l'association.

Nous avons répondu présent à toutes les invitations de la municipalité et des associations moirannaises ainsi que celles du Pays voironnais.



### V - FINANCES

Avant de donner la parole à Evelyne Berti pour le rapport financier, je voudrais encore remercier tous les adhérents, les commerçants moirannais et notamment le café de la mairie qui nous ont permis de réaliser une tombola pour les fêtes de Noël : nous avons vendu 20 cartons de 50 cases, chaque carton permettant de gagner une dinde. Cette opération a été d'un bon rapport, elle a contribué à améliorer nos finances. (même si certains et certaines ont trouvé le «travail» de la vente un peu fastidieux!)

Le rapport est approuvé à l'unanimité.



Je donne la parole à Evelyne Berti notre trésorière.

Chaque membre reçoit le bilan de l'association et peut constater que les comptes sont bien tenus.

Elle donne lecture du bilan 2010 avec un solde positif et présente le budget prévisionnel 2011 en équilibre distribués aux membres présents, et donne lecture en détails des grandes dépenses.

Elle nous fait remarquer que les subventions publiques ont été bien utilisées.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

### DES QUESTIONS SONT ÉVOQUÉES PAR LES PRÉSENTS :

- Le président précise que « Moirans de tout temps » est la seule association qui s'attache tout particulièrement à la promotion du patrimoine (article 2 des statuts de l'association : « Moirans de tout temps a pour but de promouvoir la sauvegarde du patrimoine et de la recherche historique sur le territoire de la commune par tous les moyens qui lui semblent utiles ») ; cela ne signifie pas, bien sûr, que M.T.T. soit la seule association à être autorisée à parler de patrimoine ni que MTT refuse de collaborer avec d'autres associations, bien au contraire dans la mesure où l'on traite du patrimoine.

## • **PETIT DÉBAT EN CE QUI CONCERNE LES CAHIERS DU PATRIMOINE.**

Le président fait part au représentant du maire, monsieur Julien Polat des critiques auxquelles il a dû faire face concernant le dernier cahier du patrimoine qui contenait quelques erreurs. Il serait peut-être bien que les publications qui émanent de la ville de Moirans soient plus clairement identifiées (logo plus gros ? ou autre) de façon que la population ne fasse pas l'amalgame entre ce que fait la mairie et ce que propose une association comme la nôtre.

## • **CONCERNANT LE RENOUILLARD**

Le président montre un bilan détaillé du financement du dernier Renouillard ; la facture de l'imprimeur se monte à 2666.71 € et si nous ne sommes pas déficitaires sur ce poste, c'est grâce à la publicité (19 encarts). Certains moirannais trouvent qu'il y a trop de publicité mais il faut bien être conscient que sans elle, nous ne pourrions pas continuer à éditer cette très intéressante revue ((les « chroniques rivoises » ont, elles, 38 annonceurs !)

## • **INTERVENTION DE LA MUNICIPALITÉ**

- Le rôle de MTT est très apprécié de la municipalité qui soutient l'association à travers la subvention et toutes les aides logistiques qu'elle lui consent..

- Concernant l'intervention de MTT pour qu'il y ait un calendrier sur l'année des manifestations proposées par les différentes associations, le représentant de la mairie nous assure que la municipalité se penche sur la question et qu'une solution devrait être bientôt trouvée

Le président remercie les intervenants et demande de voter

Le président expose les projets du C.A. pour 2011.

Comme nous vous le disions dans le rapport moral, notre association prend de l'importance en nombre d'adhérents, ce qui est un bon point : cela prouve que de plus en plus de gens s'intéressent au patrimoine et à sa défense (il n'est pas rare d'ailleurs que je sois interpellé par des moirannais qui attirent mon attention et sollicitent mon intervention).

Notre bureau a à cœur de faire pour le mieux et prend des décisions, c'est bien sûr son rôle. Mais toutes les idées, les conseils des adhérents nous sont précieux. Notamment en ce qui concerne les projets que nous avons et que je vais maintenant vous présenter.

• Conférences: l'idée est d'en organiser une par an, mais il faut trouver un sujet qui intéresse largement les moirannais. L'assemblée charge le CA d'étudier la question.

• Voyage, nous avons besoin de votre avis pour proposer des buts et des thèmes, l'assemblée charge le CA de faire une proposition aux adhérents M.T.T et ouvert à d'autres associations dans un premier temps et éventuellement à toute la population moirannaise pour remplir un car.

• Journées du patrimoine : le président est chargé de rencontrer le président du centenaire de l'église pour se mettre d'accord sur les programmes.

• Proposition d'un thé dansant : une partie de l'assemblée pense que ce genre de manifestation ne marche plus et que cela ne « vaut pas le coup ». D'autres personnes pensent qu'il faut « chiffrer » l'opération pour avoir une idée plus précise.

• Participations aux manifestations, le CA est chargé de choisir.

• Préparer un projet pour les 400 ans des frères Pâris, même si nous devons attendre la réponse du Maire ?

• Faut-il refaire une tombola ou la vente de cartes de vœux ou d'autres propositions, l'assemblée est plus favorable à la vente de cartes de vœux et à une tombola.

• Nous souhaitons présenter l'exposition sur les frères Pâris sur les communes de La Buisse et Saint Jean de Moirans, afin de nous faire connaître. Contacts à prendre avec ces deux municipalités.

• Cotisations 2011: le président rappelle celles de 2010 et propose d'ajouter le prix du Renouillard 6 € à la cotisation.

L'assemblée laisse le choix aux adhérents de prendre ou ne pas prendre la revue. Les cotisations sont pour 2011 :

Adhérent seul : 8€, Couple : 12 €, Famille : 15 €

Adhésion groupe de moins de 10 personnes : 30€

Adhésion groupe de plus de 10 personnes: 50€

Il rappelle que les donateurs ou bienfaiteurs sont désormais considérés comme adhérents de fait ; les sponsors et les rédacteurs de la revue ont droit automatiquement au Renouillard gratuit.

Les points ci-dessus exposés sont approuvés à l'unanimité.

L'assemblée se termine autour de la fameuse galette des rois faite par la pâtisserie « La Gourmandise, 46, rue de la république (plusieurs et de très bonne qualité), ainsi que le pot de l'amitié.

La séance est levée à 16 h 30.

**Suite à notre assemblée générale, monsieur SIMONET , maire de Moirans nous a fait parvenir un courrier dont vous trouverez ci-dessous un extrait :**

« Des obligations contractées de longue date m'ayant empêché de participer à l'Assemblée Générale du 8 janvier de « Moirans de Tout Temps », je me suis vu contraint de me faire représenter, et je vous prie de m'en excuser. J'ai néanmoins été tenu informé de la nature des échanges à l'occasion de cette réunion, ainsi que des décisions qui ont été prises dans le cadre du fonctionnement de votre association.

Je tiens tout d'abord à vous adresser mes félicitations pour les actions entreprises par « Moirans de Tout Temps » en 2011. Notre patrimoine historique constitue l'un des atouts les plus avantageux de la commune, qu'il nous revient de promouvoir et défendre. C'est une mission que vous accomplissez avec soin et attention, tout en faisant en sorte d'inscrire le patrimoine dans le présent et l'avenir, sans vous contenter de le reléguer au rang du passé. Nous vous en remercions.

A l'occasion de votre Assemblée générale, la municipalité a été verbalement sollicitée aux fins de savoir si une visite de la Mairie en travaux serait envisageable pour les membres de votre association. A cette heure, je ne puis malheureusement vous donner de réponse définitive. Les élus du conseil municipal n'ont eux-mêmes pas encore eu l'opportunité de réaliser une telle visite, devant l'ampleur du chantier en cours, et les risques représentés par les interventions sur la structure du bâtiment. Je devrai en débattre avec l'ensemble du groupe municipal, et solliciter l'avis des services techniques ainsi que des entreprises intervenant sur le chantier. Si une visite est envisageable au regard de l'état du chantier, des questions de sécurité, et de l'intérêt que cela représente au regard de ce qui est visible, je ne manquerai pas de l'indiquer au service concerné et à mon adjoint Adriano FERRATO, en charge du dossier.

Enfin, je sais combien vous êtes attaché au projet de réhabilitation de l'Auberge des Frères Paris à l'occasion des 400 ans de cette pièce importante de notre patrimoine communal. Sachez que si la municipalité est résolue à remettre en valeur l'Auberge, nous sommes également confrontés aux contraintes budgétaires qui pèsent sur nos finances, et qui nous contraignent à étaler dans le temps les investissements de rénovation qui s'imposent. Dans un premier temps, nous avons inscrit au budget les travaux nécessaires au renforcement de la structure du plafond, puisqu'il s'agit prioritairement d'une nécessité sur le plan de la sécurité.»

**En réponse, nous lui avons adressé la lettre ci-après :**

« Monsieur le maire, Je vous remercie, ainsi que l'ensemble du bureau, de votre courrier du 19 janvier dans lequel vous nous adressez vos félicitations concernant notre implication dans la défense du patrimoine de la commune...Nous ne manquerons pas d'en faire part à nos adhérents qui sont de plus en plus nombreux, preuve que les moirannais ne sont pas insensibles au patrimoine de leur ville.

En ce qui concerne la visite de la mairie, nous ne souhaitons pas faire une visite en quelque sorte «touristique» du chantier, mais simplement nous rendre compte des vestiges historiques qui y sont cachés. Nous avons bien compris par votre courrier qu'il y a des impératifs de sécurité auxquels nous n'avions pas pensé mais qui existent.

Ce qui nous importe beaucoup, en fait, c'est que soient protégés au cours de ces travaux des monuments, des vestiges qui sont cachés derrière les plâtres actuels, par exemple et que des précautions soient prises en amont pour éviter que certains travaux ne les détruisent à tout jamais.

N'avez-vous pas dans vos archives une liste de tous ces vestiges historiques ? (je me souviens que monsieur Novella (DGST) avait autrefois établi une telle liste).

Nous avons un peu les mêmes craintes concernant le renforcement de la structure du plafond de l'auberge des Frères Pâris; en effet, il ne faudrait pas que, pour des raisons de sécurité, on détruise irrémédiablement ce qui existe actuellement (le plafond à la française) et que l'on dénature l'esprit des lieux.

M. Guibal, dans son rapport sur l'ancienne auberge des frères Pâris (rédigé suite à sa visite du 3 juin 2009, toujours visible sur notre site) préconisait dans les « travaux indispensables» (page 5) le renforcement des planchers «en veillant à retenir la solution la plus discrète et la plus «conservatrice» d'éléments authentiques »

Dans le dernier calendrier du patrimoine (page 3) nous avons noté que Mme Chancel arrivait finalement aux mêmes conclusions que celles évoquées dans notre dossier, que nous vous avons remis ainsi qu'à l'ensemble de votre conseil municipal le 4 avril 2009, ce qui prouve le crédit que l'on peut accorder à notre association !!

C'est pourquoi nous souhaitons vivement que Mme Personnaz architecte et historienne au CG38 ainsi que la société Archéolads, nous contactent avant de finaliser leur projet afin que nous puissions leur faire part de nos réflexions, conseils, etc...avant qu'il ne soit trop tard. Tout en restant bien sûr à notre place !»

*Bien cordialement à vous tous,*

*le Président Gérard LIOT*

*le Trésorier-adjoint Pierre VERNEY*

*le Secrétaire Yves BERTHELET*

Rendez service à votre association, après avoir lu la Lettre Interne du Patrimoine, donnez-la à vos amis